

Avis adopté

Séance plénière du 29 janvier 2025

Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir

Déclaration du groupe UNSA

Moins violemment visibles que les catastrophes climatiques, les impacts sur la biodiversité des bouleversements climatiques n'en sont pas moins dramatiques et pas sans incidence sur notre santé, notre économie, notre vie quotidienne.

La faune, la flore, l'activité agricole et sylvicole connaissent déjà des difficultés importantes : déclin des oiseaux, altération des sols, déclin des zones humides, assèchement des forêts... et pour autant cet état est sous-estimé, par manque de données locales mesurées et agrégées, pour avoir un panorama descriptif permettant un diagnostic plus complet.

- ➔ Les symptômes sont là : Artificialisation des sols (l'équivalent de 5 terrains de foot par heure lors de la dernière décennie),
- ➔ Manque de coordination entre différentes politiques sectorielle/environnementale et/ou sur des zones proches comme par exemple la pointe du siège à Ouistreham avec bétonisation et éclairage renforcé à proximité immédiate d'une zone de migration des oiseaux sur une zone naturelle protégée.

Ils révèlent les difficultés à planifier un développement équilibré sur l'ensemble du territoire national mais aussi en outre-mer où s'inscrit plus tardivement la reconnaissance de l'extraordinaire richesse de la biodiversité.

Le concept même de restauration est à renforcer et à consolider car trop souvent assimilé à la compensation, et limité à la restauration passive.

L'ARB peut effectivement apporter un relais pertinent. Peut-être d'ailleurs faudrait-il apporter plus de finesse quand les mesures considèrent les impacts moindres pour une autoroute que pour une voie ferroviaire existante ?

Mieux connaître, mieux coordonner, mais aussi donner de la valeur aux métiers, aux fonctions de la restauration, que ce soit par le biais de la qualification ou labellisation sont des axes forts que l'UNSA souhaite mettre en avant. La monétarisation des externalités positives de l'entretien et la mise en valeur de la biodiversité peut aussi se révéler un levier, après tout, on accepte sans difficulté un « prix » dans immobilier à une belle vue sur la nature.

Sans négliger les risques d'effets d'aubaines ou d'optimisation fiscale, l'UNSA est favorable aux mécanismes contractuels et fiscaux (ORE, BRE, PSE, etc.), dès lors qu'ils remplissent utilement leur fonction première.

L'UNSA a voté l'avis.